



## **LA SOLIDARITE ENTRE SALARIE-E-S,**

### **FACE À LA COMPLICITÉ DES EMPLOYEURS !**

La solidarité des personnels de la Culture, des militants de la CGT-Culture, de ceux de l'US Commerce CGT ainsi que de l'Union Départementale CGT de Paris, l'UL CGT du XVIème arrondissement, avec fermeture du site, manifestation dans les salles du musée, intervention auprès des publics de l'auditorium, ainsi que les articles dans le « Journal des Arts », « Le Monde », interview France-Info et Médiapart ... ont fait comprendre au Ministère de la Culture (tutelle de la CAPA), à son Secrétaire Général, comme à la Direction générale des Patrimoines et de l'Architecture tout l'intérêt d'appuyer la demande faite par les agents en grève d'une médiation de l'Inspection du Travail que la société KORPORATE a tout fait pour éviter, préférant le dialogue de sourd et la mauvaise foi permanente.

On ne soulignera jamais assez ici la complicité de la Présidente de la CAPA avec le prestataire KORPORATE aussi bien dans la forme que sur le fond de son refus d'entendre les revendications légitimes des agents et sa responsabilité dans la prolongation de ce conflit social.

### **EXTERNALISATION, SOCIÉTÉS PRESTATAIRES, SOUS-TRAITANCE, ... :**

#### **SOURCES DE CONFLITS ET DE REGRESSIONS SOCIALES !**

Pour la CGT-Culture, cette grève et l'attitude du prestataire dans ce conflit social, comme on l'a vu dans bien d'autres sites du Ministère, font la démonstration que le recours aux prestataires extérieurs, à l'externalisation/privatisation des missions de sûreté et surveillance, - toutes des missions correspondant à celles des corps de titulaires de la filière Accueil et Surveillance propre au Ministère de la Culture -, est une absurdité sociale et financière motivée par une seule règle : la baisse de la masse salariale du service public !

L'absence de volonté du Ministère de la Culture d'engager la Charte Sociale et ses clauses sociales, qu'il a pourtant signée avec toutes les organisations syndicales de la Culture en 2015 pour tenter d'endiguer les dérives anti-sociales des sociétés prestataires, lui coûte au final un conflit social à gérer malgré tout et une image de « marque » peu reluisante auprès des publics.

**Pour toutes ces raisons, la CGT-Culture revendique l'internalisation des missions et des agents prestataires au sein du Ministère de la Culture.**

Paris, le 2 février 2023